République Française Liberté, Egalité, Fraternité Département de la Somme Arrondissement de Montdidier

Envoyé en préfecture le 18/04/2024 Reçu en préfecture le 18/04/2024 Publié le ID: 080-200096030-20240416-DCS2024_05-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE DU SYNDICAT POUR L'ANNEE 2024

Délibération DCS 2024/05

Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable Séance du 16 avril 2023

Date de convocation : 05/04/ 2023 Heure de début de séance :18h10

Secrétaire de séance : Mme Valérie BOITEL

L'an deux mille vingt-quatre, le seize avril, les membres du Comité Syndical du S.I.A.E.P de Guerbigny se sont réunis à la salle des fêtes d'Etelfay, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie CARRE.

Etaient présents les membres désignés :

Mmes et Mrs: Philippe Fagoo; Stéphane Delaporte; Yves Cottard; Michel Million; Valérie Boitel; Bruno Lengrand, Martial Roquencourt*; Christian Carrette; Françoise Casier-Tilliet; Frédéric Carpentier, Jean-Michel Dely, Philippe Blanchard, Marcel Chaneac; Emmanuel Alves Dos Santos ; Jean-Pierre Destombes ; Martine Caron ; Pierre-Philippe Snoy-Dupuis ; Nicolas Martin, David Fournet, Jean-Marie Carré, Daniel Godefroy; Bruno Defever, Julien Descornes. Benjamin Bizet; Marceau Morel; Jackie Jullien, Jean-Claude Gout; Jean-Michel Cherault, Cyrille Cleuet, Hervé Etevez, Thomas Soufflet, Alain Soufflet, Fabrice Beaucourt : Gary Bail. Gérard Prouillet, Frédérick Boquet, Isabelle Pillon, Philippe Lefevre, Gauthier Nancelle, Jean Obry ; Lydia Doinel, Frédéric Da Silva, Jean-Louis Gradel, Brigitte Devismes, Eymeric Bizet ; Jean-Pierre Cozette, Jean-Luc Grimal*, Jacky Massies; Benoit François Lobry, Vansteenkiste; Bruno Caron; Christophe Dumont (*suppléant) AND THE STATE

REPRESENTES:

Pouvoir de Roger Delaruelle à Frédérique Carpentier, de Gautier Yves à Pierre-Philippe Snov. de Aurore Ramu à Cyrille Cleuet

OBJET: BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2024

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 1612-12 et suivants,

L'instruction budgétaire et comptable M49,

Vu la délibération du conseil syndical du 01/12/2021 approuvant le budget primitif 2024,

Envoyé en préfecture le 18/04/2024 Reçu en préfecture le 18/04/2024 Publié le ID : 080-200096030-20240416-DCS2024_05-DE

Vu la délibération du conseil syndical du 16/04/2024 approuvant le compte administratif 2023,

Considérant qu'il y a lieu d'ajuster les crédits ouverts au budget primitif 2024 du budget principal,

Il est proposé à l'assemblée d'adopter le budget supplémentaire comme suit :

	Section fonctionnement	Section investissement	
Recettes	85 425.25€	225 831.91€	
Dépenses	85 425.25€	225 831.91€	

APRES EN AVOIR DELIBERE:

Adopte le budget supplémentaire pour l'exercice 2024 du budget principal

Membres en exercice :	84	Votants:	55
Présents :	52	Pour:	55
Absents :	32	Contre :	0
Pouvoir:	03	Abstention:	0

Pour extrait conforme Le Président, Jean-Marie CARREO

Délibération rendue exécutoire par publication à compter du 17/04/2023 et transmission par voie dématérialisée le 18/04/2023. Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication. Ce recours peut être déposé sur l'application informatique « Télérecours citoyens », accessible par le site : www.telerecours.fr